



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
tenue le 8 juin 2013 à l'Hôtel Best Western à Drummondville

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du droit de vote
3. Élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
4. Constatation de la régularité de la convocation
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 juin 2012
7. Dépôt des rapports
 - 7.1. Rapport du président
 - 7.2. Rapport du Comité de discipline
 - 7.3. Rapport du Comité de régie des compétitions
 - 7.4. Rapport du Comité des officiels
 - 7.5. Rapports des membres actifs (associations régionales reconnues)
 - 7.6. Rapport de l'entraîneur-chef de l'Équipe du Québec
 - 7.7. Rapport annuel du trésorier et présentation des états financiers non audités au 31 mars 2013
8. Nomination d'un expert-comptable
9. Modifications aux règlements généraux
10. Plan d'orientation stratégique 2013-2017
11. Placements Sports
12. Élection d'un président d'élection, d'un secrétaire d'élection et de deux scrutateurs
13. Élection au Conseil d'administration
 - ✓ Président (mandat de deux ans)
 - ✓ Secrétaire (mandat de deux ans)
 - ✓ Administrateur (mandat de deux ans)
14. Varia
15. Levée de l'assemblée

Les membres suivants étaient présents :

Gabrielle Mercure	Centre du Québec, présidente
Gilles Leblanc	Côte-Nord, délégué
André Charron	Montréal, délégué
Mario Harbec	Montréal, président
André St-Jacques	Outaouais, président
Sarah Langlais-Lapierre	Québec, présidente
Pierre Beaulieu	Québec, délégué
Martin Plourde	Saguenay-Lac-St-Jean, délégué
Jasmin Felx	Sud-Ouest, président

Étaient présent(e)s d'office :

Bruno Bélisle	Badminton Québec, gouverneur
Chantal Brouillard	Badminton Québec, directrice générale
Gaston Girard	Badminton Québec, gouverneur
Maryse Lachapelle	Badminton Québec, administratrice
Piéric Langlais-Gagné	Badminton Québec, administrateur
Claude Tessier	Badminton Québec, président

Étaient invité(e)s :

Olivier Audet	A.R.B. Saguenay-Lac-St-Jean
Jessy Bérubé-Sadhi	A.R.B. Outaouais
Philippe Charron	Équipe du Québec, athlète
Denyse Julien	Équipe du Québec, entraîneuse-chef
Fabien Maltais	A.R.B. Saguenay-Lac-St-Jean
Guy Tétreault	Club de badminton de Drummondville

Permanent de Badminton Québec :

Christian Guibourt	directeur technique
--------------------	---------------------

Les membres suivants n'étaient pas représentés :

Abitibi-Témiscamingue
Laval
Lac-St-Louis

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur Claude Tessier, président de Badminton Québec, déclare la réunion ouverte à 9h30.

2. Vérification du droit de vote

Monsieur Tessier effectue la vérification du droit de vote. Trois associations régionales affiliées ne sont pas représentées soit Abitibi-Témiscamingue, Lac-St-Louis et Laval.

3. Élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

**RÉSOLUTION
AGA-13-377**

Madame Sarah Langlais-Lapierre, appuyée par monsieur Martin Plourde, propose que messieurs Claude Tessier et Mario Harbec soient respectivement nommés président et secrétaire d'assemblée.

UNANIMITÉ

4. Constatation de la régularité de la convocation

Toutes les associations régionales affiliées ont été convoquées à l'assemblée générale annuelle dans les délais prescrits par les Règlements généraux de Badminton Québec.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

**RÉSOLUTION
AGA-13-378**

Monsieur Jasmin Felix, appuyé par madame Sarah Langlais-Lapierre, propose l'adoption de l'ordre du jour.

UNANIMITÉ

6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 juin 2012

**RÉSOLUTION
AGA-13-379**

Monsieur Mario Harbec, appuyé par madame Gabrielle Mercure, propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 juin 2012.

UNANIMITÉ

7. Dépôt de rapports

7.1. Rapport du président

Monsieur Claude Tessier fait lecture de son rapport.

En complément au rapport du président, madame Chantal Brouillard et monsieur Christian Guibourt présentent le rapport d'activité de la saison 2012-2013 de Badminton Québec.

7.2. Rapport du Comité de discipline

Monsieur Tessier mentionne que le Comité de discipline n'a pas reçu de dossiers au cours de la dernière année.

7.3. Rapport du Comité de régie des compétitions

Monsieur Christian Guibourt, directeur technique de Badminton Québec, présente le rapport.

7.4. Rapport du Comité des officiels

Monsieur Christian Guibourt souligne la relance du Comité. Il énonce les principaux constats du rapport du comité.

7.5. Rapports des membres actifs (associations régionales reconnues)

Les représentants des associations régionales présentent leur rapport d'activité.

7.6. Rapport de l'entraîneur-chef de l'Équipe du Québec

Madame Denyse Julien résume son rapport.

7.7. Rapport annuel du trésorier et présentation des états financiers non vérifiés au 31 mars 2013

En l'absence de monsieur André Azzi, trésorier, monsieur Piéric Langlais-Gagné, administrateur de la fédération, présente le rapport financier et les états financiers de la saison 2012-2013. Il souligne que le surplus obtenu est principalement dû au programme Placements Sports et à la hausse de participation aux réseaux fédérés.

8. Nomination d'un expert comptable

Monsieur Tessier indique que le Conseil d'administration de Badminton Québec, par sa résolution CA-2013-1424 du 1^{er} juin 2013, recommande l'embauche de la firme de comptables agréés Boulanger & Paquin inc. à titre d'expert comptable.

**RÉSOLUTION
AGA-13-380**

Madame Gabrielle Mercure, appuyée par monsieur Gilles Leblanc, propose que la firme de comptables agréés Boulanger & Paquin inc. soit engagée à titre d'expert comptable pour la production du rapport de mission d'examen de la saison 2013-2014.

UNANIMITÉ

9. Modifications aux règlements généraux

Lors de sa réunion du 1^{er} juin 2013, le Conseil d'administration de la fédération a adopté la résolution 1432 modifiant les Règlements généraux de Badminton Québec. L'article 26 de ces mêmes règlements stipule que cette modification doit être ratifiée par les membres en assemblée générale ou spéciale.

**RÉSOLUTION
AGA-13-381**

Monsieur Martin Plourde, appuyé par madame Gabrielle Mercure, propose que l'article 11 des Règlements généraux de Badminton Québec soit remplacé par le suivant :

« Article 11 : L'Assemblée des membres est composée des membres actifs de la corporation, représentés par leurs délégués. Les associations régionales reconnues ont droit à un (1) délégué. Le représentant d'un membre associé a droit de parole, mais non de vote. ».

UNANIMITÉ

10. Plan d'orientation stratégique 2013-2017

Monsieur Claude Tessier présente sommairement le plan d'orientation. Il rappelle que madame Chantal Brouillard l'a présenté de façon plus détaillée lors de la Commission des Présidents tenue le 7 juin 2013.

Madame Brouillard ajoute que le plan a fait l'objet d'une consultation auprès des différents comités de la fédération en cours de saison. Elle précise que le plan est en constante évolution en fonction des suggestions reçues.

11. Placements Sports

Monsieur Claude Tessier souligne la source de financement exceptionnelle que constitue le programme Placements Sports. Il en rappelle les grandes lignes et demande aux personnes présentes d'en faire la promotion.

12. Élection d'un président d'élection, d'un secrétaire d'élection et de deux scrutateurs

Monsieur Tessier demande la nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection ainsi que de deux scrutateurs.

**RÉSOLUTION
AGA-13-382**

Monsieur Jasmin Felx, appuyé par madame Sarah Langlais-Lapierre, propose que messieurs Bruno Bélisle et Gaston Girard, soient respectivement désignés président et secrétaire d'élection, et que madame Chantal Brouillard et monsieur Piéric Langlais-Gagné soient désignés scrutateurs.

UNANIMITÉ

13. Élection au Conseil d'administration

Monsieur Claude Tessier remet le contrôle de l'assemblée à monsieur Bruno Bélisle.

Monsieur Bélisle fait lecture de l'article des Règlements généraux relatif aux élections des membres du Conseil d'administration. Il propose que les élections soient tenues par scrutin secret et précise que le président de Badminton Québec a droit à un vote en cas d'égalité. Monsieur Bélisle identifie les délégués ayant droit de vote. Les membres présents sont en accord avec ces énoncés.

Monsieur Bélisle informe les membres que les postes de président, de secrétaire ainsi qu'un poste d'administrateur sont à combler pour des mandats de deux ans. Badminton Québec a publié la liste des postes en élection au moins 30 jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle, tel que stipulé par ses Règlements généraux.

Monsieur Bélisle indique les candidatures reçues dans les délais prescrits.

- a) Président (mandat de deux ans)
La seule candidature reçue est celle de monsieur Claude Tessier. Monsieur Bélisle le déclare élu par acclamation.
- b) Secrétaire (mandat de deux ans)
La seule candidature reçue est celle de monsieur Mario Harbec. Monsieur Bélisle le déclare élu par acclamation.
- c) Administrateur (mandat de deux ans)
Madame Maryse Lachapelle et monsieur Pierre Beaulieu ont présenté leur candidature à ce poste.

Monsieur Bélisle offre à chacun des candidats de s'adresser aux membres pendant quelques minutes. À la suite d'un tirage au sort, madame Lachapelle laisse la première intervention à monsieur Beaulieu. Les deux candidats s'adressent à l'assemblée.

À la suite du dépouillement des votes, monsieur Bélisle annonce que monsieur Pierre Beaulieu a obtenu la majorité des votes et est déclaré élu au poste d'administrateur pour un mandat de deux ans débutant le 1^{er} août 2013.

Monsieur Bélisle remet le contrôle de l'assemblée à monsieur Tessier.

Monsieur Tessier félicite monsieur Beaulieu et remercie madame Lachapelle pour le travail accompli au cours des deux dernières années et l'invite à continuer son implication.

14. Varia

Madame Sarah Langlais-Lapierre remercie les membres du Conseil d'administration et les employés de la fédération pour le travail effectué au cours de la dernière année.

15. Levée de l'assemblée

**RÉSOLUTION
AGA-13-384**

Madame Sarah Langlais-Lapierre, appuyée par madame Gabrielle Mercure, propose la levée de l'assemblée à 12h05.

UNANIMITÉ

Lu et approuvé lors de l'assemblée générale annuelle du 7 juin 2014 , sur proposition de Mme. Sarah Langlais-Lapierre, appuyé par M. Martin Plourde , et adoptée à l'unanimité.

Mario Harbec, secrétaire

Claude Tessier, président